



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024
COMPTE RENDU ANALYTIQUE**

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt quatre, le 14 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 08 novembre 2024, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de la Maire, Mme Corrine OLLIVIER.

Secrétaire de séance : Franck MICHOUX

ORDRE DU JOUR

N°	Libellé	Rapporteur
171	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par la Maire par délégation du Conseil municipal	La Maire
172	Assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 26 septembre 2024	La Maire
173	Finances – Budget annexe du théâtre Mac-Nab – Exercice 2024 - Décision modificative n°2	La Maire
174	Finances – Budget principal de Ville – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur – Créances éteintes et reprise de provisions	La Maire
175	Finances – Budget annexe Foire et Salons – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur – Créances éteintes et reprise de provisions	La Maire
176	Finances – Autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2025 : budget principal et budgets annexes	La Maire
177	Finances – Versement d'une avance de trésorerie par la Ville à la Caisse des écoles et modalités de remboursement	La Maire
178	Finances – Budget principal de la Ville – Régularisation du compte 1027	La Maire
179	Finances – Mise à disposition de l'air de camping-car dans le cadre du transfert de compétences à la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry	La Maire

N°	Libellé	Rapporteur
180	Direction Générale – Convention Région – Territoires : ambitions partagées 2030 entre la Région Centre-Val de Loire et le Bassin de vie Centre Cher (Bourges-Vierzon) – Autorisation de signature	La Maire
181	Direction Générale – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)	La Maire
182	Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'eau potable – Exercice 2024 – Décision modificative n°1	Jill GAUCHER
183	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement – Exercice 2024 – Décision modificative n°1	Jill GAUCHER
184	Régie de l'eau et de l'assainissement – Service de l'eau potable – Reprise partielle de provisions sur dépréciation des actifs circulants	Jill GAUCHER
185	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Reprise partielle de provisions sur dépréciation des actifs circulants	Jill GAUCHER
186	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Budget de l'eau potable – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur et créances éteintes 2024	Jill GAUCHER
187	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Budget de l'assainissement collectif des eaux usées – Produits irrécouvrables – Admission en non valeur et créances éteintes 2024	Jill GAUCHER
188	Services publics – Campagne de stérilisation des chats errants sur la commune de Vierzon – Convention de partenariat avec la fondation 30 millions d'amis	Jill GAUCHER
189	Services publics – Refuge – Fourrière municipale – Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « Les Moustaches du Berry »	Jill GAUCHER
190	Foncier – Acquisition de terrains appartenant aux conjoints REGAMEY (BX 203 et 261, BL 67) – Secteurs Rechinardes et Perdrier	Franck MICHOUX
191	Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente d'un logement par la SA d'HLM France Loire – 16 rue Bernard Dumont	Franck MICHOUX
192	Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente par la SA d'HLM France Loire d'un logement situé dans l'immeuble sis 18 rue Bernard DUMONT	Franck MICHOUX
193	Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations	Toufik DRIF
194	Environnement – Contractualisation avec l'Éco-Organisme « ALCOME » pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public	Sabine MORÈVE

N°	Libellé	Rapporteur
195	Solidarité internationale – Attribution d’une subvention exceptionnelle à la Croix Rouge Française en soutien aux populations civiles du Liban	Fabien BERNAGOUT
196	Vœu alertant sur les conséquences des mesures de mise à contribution des collectivités territoriales figurant dans le projet de loi de finances 2025	La Maire

DEL24/171– ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Maire

J'ai été amenée à prendre les décisions suivantes :

- DEC24/73 – Sports – Mise en place du dispositif « J'apprends à nager » entre le Comité départemental de natation et la Ville de Vierzon – 2024 /2025,
- DEC24/74 – Conservatoire de musique – Mise à disposition de locaux communaux à l'association « Les 3 Rives »,
- DEC24/75 – Direction Générale – Demande de subvention – CPER – FNADT – Aménagement du parvis de la Gare,
- DEC24/76 – Le Not'Île - Convention d'occupation temporaire de La Décale par la compagnie Puzzle Centre,

et la liste des marchés.

DEL24/172 – ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2024

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 26 septembre 2024.

ADOPTÉ PAR :

20 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kevin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

11 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mélanie CHAUVET (donne pouvoir à Mme ROUX, Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/173 – FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – EXERCICE 2024 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°2 valant budget supplémentaire du Budget annexe du théâtre Mac-Nab de l'exercice 2024.

ADOPTÉ PAR :

20 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kevin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

11 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mélanie CHAUVET (donne pouvoir à Mme ROUX, Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/174 – FINANCES – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR – CRÉANCES ÉTEINTES ET REPRISE DE PROVISIONS

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre en non valeur la créance représentant un montant de 12 678,15 €,

- de procéder à la reprise des provisions constituées à cet effet à hauteur de 12 678,15 € à l'article 7817 sous-fonction 01,

- d'imputer les opérations comptables correspondantes à l'article 6541 pour un montant de 12 550,55 € et à l'article 6542 pour un montant de 127,60 €.

ADOPTÉ PAR :

19 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jil GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA.

11 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mélanie CHAUVET (donne pouvoir à Mme ROUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 abstention : Mary-Claude GRISON.

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/175 – FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR – CRÉANCES ÉTEINTES ET REPRISE DE PROVISIONS

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre en non valeur la créance représentant un montant de 694,00 € TTC soit 578,33 € HT,
- d'imputer les opérations comptables correspondantes à l'article 6541 pour un montant de 694,00 € TTC soit 578,33 € HT.

ADOPTÉ PAR :

19 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jil GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA.

11 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Mélanie CHAUVET (donne pouvoir à Mme ROUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 abstention : *Mary-Claude GRISON.*

4 absents : *Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.*

DEL24/176 – FINANCES – AUTORISATION D’ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DÉPENSES D’INVESTISSEMENT AVANT L’ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser la Maire, en 2025, à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement, dans la limite maximum de 25 % des dépenses ouvertes au budget 2024 précitées (décisions modificatives de décembre non comprises), non incluses dans les opérations votées en AP/CP et hors remboursement en capital de la dette.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

10 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).*

4 absents : *Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.*

DEL24/177 – FINANCES – VERSEMENT D’UNE AVANCE DE TRÉSORERIE PAR LA VILLE À LA CAISSE DES ÉCOLES ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'accorder à la Caisse des Écoles une avance de trésorerie d'un montant maximal de 120.000,00 € pour l'année 2025,

- de verser cette avance au fur et à mesure des besoins de trésorerie de la Caisse des Écoles,

- de recouvrer le montant de cette avance en fonction des versements effectués par l'État à la Caisse des Écoles, de la subvention allouée, et ce avant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jil GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/178 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – RÉGULARISATION DU COMPTE 1027

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de procéder au transfert des biens correspondants et à l'apurement du solde anormalement négatif d'un montant de 2 258 033,12 € en mouvementant les comptes 1027 et 21538.

- cette opération s'enregistre donc en situation nette par opération d'ordre non budgétaire.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jil GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/179 – FINANCES – MISE À DISPOSITION DE L'AIRE DE CAMPING-CAR DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de mettre à disposition de la Communauté de Communes l'ensemble des biens de l'aire de camping-car de Vierzon pour un montant de 25 109,13 € comme stipulé sur l'annexe jointe.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/180 – DIRECTION GÉNÉRALE – CONVENTION RÉGION – TERRITOIRES : AMBITIONS PARTAGÉES 2030 ENTRE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ET LE BASSIN DE VIE CENTRE CHER (BOURGES-VIERZON) – AUTORISATION DE SIGNATURE

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Madame la Maire à signer la convention ci-jointe.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/181 – DIRECTION GÉNÉRALE – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le contenu et les conclusions du rapport de la CLETC suite aux réunions du 12 septembre 2024,
- de notifier la présente délibération à Monsieur le Président de la Communauté de communes Vierzon – Sologne – Berry.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/182 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SERVICE DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2024 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 du service de l'eau potable pour l'exercice 2024.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/183 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2024 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 du service de l'assainissement pour l'exercice 2024.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/184 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SERVICE DE L'EAU POTABLE - REPRISE PARTIELLE DE PROVISIONS SUR DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CIRCULANTS

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de reprendre partiellement cette provision pour un montant de 6 223,95 € au compte 7817 « reprise sur dépréciations des actifs circulants ».

ADOPTÉ PAR :

20 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 voix Contre : Mary-Claude GRISON.

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/185 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – REPRISE PARTIELLE DE PROVISIONS SUR DÉPRÉCIATION DES ACTIFS CIRCULANTS

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de reprendre partiellement cette provision pour un montant de 673,14 € au compte 7817 « reprise sur dépréciations des actifs circulants ».

ADOPTÉ PAR :

20 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 voix Contre : Mary-Claude GRISON.

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/186 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – BUDGET DE L'EAU POTABLE – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les admissions en non-valeur précitées.

ADOPTÉ PAR :

19 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MOREVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

2 voix Contre : Boris RENÉ, Mary-Claude GRISON.

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/187 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – PRODUITS IRRÉCOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES 2024

RAPPORTEUR : JILL GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les admissions en non-valeur précitées.

ADOPTÉ PAR :

19 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jill GAUCHER, Kevin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MOREVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD , Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MOREVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

2 voix Contre : Boris RENÉ, Mary-Claude GRISON.

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/188 – SERVICES PUBLICS – CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS SUR LA COMMUNE DE VIERZON – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la poursuite de la gestion de la population de chats errants par la mise en place de campagnes de stérilisation et d'identification sur le territoire de la commune cofinancées par la Ville de Vierzon et la Fondation 30 millions d'Amis, à hauteur de 50 % chacune,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjointe à la Maire déléguée à signer la convention de partenariat de la Ville avec la « Fondation 30 millions d'Amis » au titre de l'année 2025.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/189 – SERVICES PUBLICS – REFUGE – FOURRIÈRE MUNICIPALE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION « LES MOUSTACHES DU BERRY »

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1000 € à l'association « Les Moustaches du Berry » pour 2025,

- d'imputer la dépense sur le budget Ville article 6574 compte utilisateur DVSP03.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/190 – FONCIER – ACQUISITION DE TERRAINS APPARTENANT AUX CONSORTS REGAMEY (BX 203 ET 261, BL 67) – SECTEURS RECHIGNARDES ET PERDRIER

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir des consorts REGAMEY, les parcelles cadastrées :
 - section BX numéro 203, d'une superficie de 4 682 m², sise rue Grand Clément,
 - section BX numéro 261 d'une superficie de 645 m², sise les Rechignardes ,
 - section BL numéro 67, d'une superficie de 1169 m², sise le Perdrier,

d'une superficie totale de 6 496 m², située dans les secteurs Rechignardes et Perdrier, à Vierzon, au prix de 1.50 €/m², soit 9 744 € net vendeur,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer l'acte d'acquisition à intervenir, ainsi que les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

ADOPTÉ PAR :

20 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX,, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pasca LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 Abstention : Céline MILLÉRIOUX.

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/191 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE D'UN LOGEMENT PAR LA SA D'HLM FRANCE LOIRE – 16 RUE BERNARD DUMONT

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, d'un logement vacant (appartement n° 29) de l'immeuble sis 16 rue Bernard Dumont, à Vierzon (parcelle cadastrée section CK n° 175).

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/192 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE PAR LA SA FRANCE LOIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ DANS L'IMMEUBLE SIS 18 RUE BERNARD DUMONT (PARCELLE CK 175)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, d'un logement vacant (appartement n° 4) de l'immeuble sis 18 rue Bernard DUMONT, à Vierzon (parcelle cadastrée section CK n° 175).

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/193 – ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

- 3 000 € au Comité des Fêtes de Vierzon
- 2 500 € à L'U.S.E.P.
- 1 430 € à la Maison de l'Oasis
- 960 € à AFADO 18
- 800 € à Accordéon Club du Berry
- 500 € au Cercle Historique de Vierzon
- 500 € au Photo Ciné Club Vierzonnais
- 300 € à l'Association Philatélique de Vierzon
- 300 € à la Chorale les 3 Rives
- 250 € à Fa Si La Danser
- 200 € à Familles de Vierzon
- 200 € à l'Amicale de Chaillot Les Crêles
- 150 € à Laure Créa Loisirs
- 150 € à Espoir 18
- 150 € au Savoir
- 150 € Atoupic

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 11 540 € sur les crédits ouverts au budget 2024 article 6574.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Jili GAUCHER, Kevin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD , Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), (Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAQUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), , Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

1 ne participe pas au vote : Frédéric DUPIN,

1 ne participe pas au vote par mandat : Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/194 – ENVIRONNEMENT – CONTRACTUALISATION AVEC L'ECO-ORGANISME « ALCOME » POUR LA REDUCTION DES DECHETS DES PRODUITS DU TABAC DANS L'ESPACE PUBLIC

Rapporteur : Sabine MORÈVE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la contractualisation avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer le contrat ainsi que tout acte afférent à ce sujet.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAOUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MORÈVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/195 – SOLIDARITÉ INTERNATIONALE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA CROIX ROUGE FRANÇAISE EN SOUTIEN AUX POPULATIONS CIVILES DU LIBAN

Rapporteur : Fabien BERNAGOUT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de témoigner notre solidarité au Liban en octroyant une subvention exceptionnelle de 1 500 €,
- d'imputer la dépense au budget 2024, sous-fonction 424, article 65748.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAQUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MOREVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

DEL24/196 – VŒU ALERTANT SUR LES CONSÉQUENCES DES MESURES DE MISE À CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FIGURANT DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- renoncer à faire payer aux collectivités territoriales, et singulièrement à Vierzon, le coût d'une dette dont elles n'ont pas à être tenues pour responsables ;
- réviser, en ce sens, le Projet de Loi de Finances et le PLFSS 2025 ;
- rendre au Conseil municipal de Vierzon la pleine possibilité de s'administrer librement, conformément à l'article 72 de la Constitution, en n'entravant pas ses capacités d'action et l'exercice de ses compétences ;
- rechercher d'autres leviers pour permettre à l'ensemble des versants du service public de mener à bien leurs missions.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Jili GAUCHER, Kévin JACQUET, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Céline MILLÉRIOUX, Solange MION, Sabine MOREVE, Corinne OLLIVIER, Sophie PIÉTU-AGEORGES, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Corinne SOCHARD, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.

10 voix Pour par mandat : Haydar AAD (donne pouvoir à M. MICHOUX), Philippe FOURNIÉ (donne pouvoir à Mme GAUCHER), Djamila KAQUES (donne pouvoir à M. DUMON), Thibault LHONNEUR (donne pouvoir à Mme MILLÉRIOUX), Zakaria MOUAMIR (donne pouvoir à Mme DADSI), Monique RENARD (donne pouvoir à Mme MOREVE), Marie RUIVO (donne pouvoir à M. DRIF), Nicolas SANSU (donne pouvoir à Mme OLLIVIER), Ophélie TAIRET (donne pouvoir à M. DUPIN), Yann GODARD (donne pouvoir à M. LATESSA).

4 absents : Frédéric BERNARD, Cécile CHANGEUX, Ahmet KALKIN, Aurélien PERRINET.

Fait à VIERZON, le 15 novembre 2024,

La Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "C. Ollivier", written over the seal.

Corinne OLLIVIER